



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
TENUE LE LUNDI 5 NOVEMBRE 2018, À 20 H, À L'HÔTEL DE VILLE**

**SONT PRÉSENTS :** Mmes Chantal Riopel, conseillère  
Louise Savignac, conseillère  
Janie Tremblay, conseillère  
MM. Jean-Sébastien Hénault, conseiller  
Denis Bernier, conseiller  
Robert Groulx, conseiller

Formant quorum sous la présidence de M. Robert Bibeau, maire

**ÉGALEMENT PRÉSENTS :** MM. Claude Crépeau, directeur  
général et secrétaire-trésorier  
David Cousineau, greffier et  
secrétaire-trésorier adjoint

**LA SÉANCE EST OUVERTE**

**1.0**  
2018-11-407

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Robert Groulx  
Il est résolu de :**

**ADOPTER** l'ordre du jour comme il a été rédigé.

**1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2.0 PROCÈS-VERBAL**

Séance ordinaire du 15 octobre 2018

**3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

**4.0 SERVICES ADMINISTRATIFS**

4.1 Rapport des dépenses – 11 au 31 octobre 2018

4.2 Agence municipale de financement et de développement  
des centres d'urgence 9-1-1 du Québec – Autorisation  
pour le dépôt d'une demande d'aide financière

4.3 Désignation d'un répondant en matière d'accommodement

4.4 Règlement 2127-2018 – Décrétant l'emprunt d'une  
somme de 2 666 400 \$ pour l'exécution de divers travaux  
dans le parc Casavant-Desrochers – Adoption

**5.0 SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES**

5.1 Service de la prévention des incendies – Vente du camion-  
citerne Ford 1980 – Autorisation

5.2 Service de la prévention des incendies – Modification à la  
politique salariale des cadres

## **6.0 SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS**

- 6.1 Regroupement d'achat Rive-Nord – Produits chimiques – Attribution de contrats
- 6.2 Projet de remplacement/réhabilitation de conduites de diverses rues – Programme PRIMEAU

## **7.0 SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT**

- 7.1 Règlement 2126-2018 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de revoir les usages autorisés dans la zone C81 – Adoption
- 7.2 Demande pour la coupe d'un arbre – Autorisation

## **8.0 SERVICE DES LOISIRS**

- 8.1 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur – Autorisation pour le dépôt d'une demande d'aide financière
- 8.2 Programme Ski-Ados – Saison 2018-2019 – Tarification
- 8.3 Centre multisport – Comité de travail – Nomination des membres
- 8.4 Service des loisirs – Création d'un poste de technicienne ou technicien aux loisirs

## **9.0 REQUÊTES**

- 9.1 Société de généalogie de Lanaudière inc. – Soutien financier
- 9.2 Légion Royale Canadienne – Campagne du Coquelicot 2018 – Soutien financier

## **10.0 INFORMATION**

- 10.1 Aide financière lors de sinistres réels ou imminents – Travaux de bris de couvert de glace – Dépôt
- 10.2 Rapport des permis de construction du mois d'octobre 2018 – Dépôt

## **11.0 AUTRES SUJETS**

## **12.0 DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

## **13.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2.0**  
2018-11-408

## **PROCÈS-VERBAL**

**Sur la proposition de Chantal Riopel  
Appuyée par Janie Tremblay  
Il est résolu de :**

**ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2018  
comme il a été rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

### 3.0

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les personnes présentes à poser des questions sur l'ordre du jour et l'administration en général.

### SERVICES ADMINISTRATIFS

### 4.1

2018-11-409

### RAPPORT DES DÉPENSES – 11 AU 31 OCTOBRE 2018

**ATTENDU** que le directeur général, en vertu du règlement 2111-2018 en matière de délégation de pouvoir, contrôle et suivi budgétaire, doit déposer périodiquement un rapport des dépenses qui ont été autorisées;

**Sur la proposition de Janie Tremblay**

**Appuyée par Robert Groulx**

**Il est résolu de :**

**APPROUVER** les paiements effectués mentionnés dans le rapport annexé à la présente résolution :

• les chèques fournisseurs n <sup>os</sup> 44 828 à 45 000 :	278 217,43 \$
• les paiements électroniques :	0,00 \$
• les chèques annulés :	-3 469,01 \$
Total :	274 748,42 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

### 4.2

2018-11-410

### AGENCE MUNICIPALE DE FINANCEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1 DU QUÉBEC – AUTORISATION POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

**ATTENDU** que la Municipalité de Saint-Charles-Borromée a pris connaissance du guide sur les règles et normes du programme d'aide financière de l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité souhaite implanter un logiciel afin d'améliorer la mobilisation des personnes désignées lors des mesures d'urgence;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité souhaite rendre plus fonctionnels ses centres de services et d'hébergement temporaires lors de mesures d'urgence;

**Sur la proposition de Robert Groulx**

**Appuyée par Janie Tremblay**

**Il est résolu de :**

**AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à signer les documents nécessaires afin de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du *Programme d'aide financière de l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec*, volets 1 et 2;

**S'ENGAGER** à payer la partie des frais afférents à la Municipalité;

**CONFIRMER** que la Municipalité a complété l’outil d’autodiagnostic du MSP.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**4.3**  
2018-11-411

**DÉSIGNATION D’UN RÉPONDANT EN MATIÈRE D’ACCOMMODEMENT**

**ATTENDU** l’entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2018 de la *Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l’État et visant notamment à encadrer les demandes d’accommodements pour un motif religieux dans certains organismes (Projet de loi n<sup>o</sup> 62)*;

**ATTENDU** que le conseil municipal doit, selon cette loi, prendre les moyens nécessaires pour assurer le respect des mesures qui y sont prévues;

**ATTENDU** qu’en vertu de l’article 17 de ladite loi, les membres du conseil doivent désigner, au sein du personnel, un répondant en matière d’accommodement ayant pour fonction de conseiller les membres du conseil et les membres du personnel en matière d’accommodement et de leur formuler des recommandations ou des avis dans le cadre du traitement des demandes reçues;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Robert Groulx  
Il est résolu de :**

**DÉSIGNER** le greffier et secrétaire-trésorier adjoint, Me David Cousineau, à titre de répondant en matière d’accommodement pour la Municipalité de Saint-Charles-Borromée.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**4.4**  
2018-11-412

**RÈGLEMENT 2127-2018 – DÉCRÉTANT L’EMPRUNT D’UNE SOMME DE 2 666 400 \$ POUR L’EXÉCUTION DE DIVERS TRAVAUX DANS LE PARC CASAVANT-DESROCHERS – ADOPTION**

**ATTENDU** que l’objectif du présent règlement est de permettre l’emprunt d’une somme d’argent suffisante afin de couvrir l’ensemble des coûts pour l’exécution de divers travaux dans le parc Casavant-Desrochers;

**ATTENDU** qu’un avis de motion dudit règlement a été régulièrement donné par Jean-Sébastien Hénault, lors de la séance du 15 octobre 2018;

**ATTENDU** qu’aucune modification n’a été apportée au projet de règlement depuis son dépôt le 15 octobre 2018;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Robert Groulx  
Il est résolu de :**

**ADOPTER** le règlement 2127-2018 décrétant un emprunt de 2 666 400 \$ pour l’exécution de divers travaux dans le parc Casavant-Desrochers;

**PROCÉDER** à la tenue de registre conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**5.0**

**SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES**

**5.1**

2018-11-413

**SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES – VENTE DU  
CAMION-CITERNE FORD 1980 - AUTORISATION**

**ATTENDU** le rapport SI-18-11 préparé par le directeur du Service de la prévention des incendies, en date du 30 octobre 2018;

**ATTENDU** que le Service de la prévention des incendies possède un véhicule dont il désire se départir;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Denis Bernier  
Il est résolu de :**

**AUTORISER** les démarches du processus de vente du camion-citerne Ford 1980;

**DÉCLARER** que le processus de vente doit permettre à la Municipalité d'obtenir le meilleur prix possible;

**AUTORISER** le directeur du Service de la prévention des incendies, M. Jacques Fortin, à signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**5.2**

2018-11-414

**SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES –  
MODIFICATION À LA POLITIQUE SALARIALE DES CADRES**

**ATTENDU** la pertinence de modifier la politique salariale des cadres, en ce qui concerne la rémunération des officiers-cadres en dehors des heures de service;

**ATTENDU** la recommandation positive du directeur général et secrétaire-trésorier;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Denis Bernier  
Il est résolu de :**

**AUTORISER** l'ajout à la politique salariale des cadres de l'annexe C, jointe à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**6.0****SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS****6.1**

2018-11-415

**REGROUPEMENT D'ACHAT RIVE-NORD – PRODUITS CHIMIQUES – ATTRIBUTION DE CONTRATS**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2018-04-171 mandatant la Ville de Deux-Montagnes afin de procéder, au nom du regroupement d'achats Rive-Nord, à un appel d'offres public pour l'ensemble des produits chimiques servant notamment au traitement de l'eau potable et requis pour l'année 2019;

**CONSIDÉRANT** le rapport transmis par M. Martin Pelletier, directeur adjoint du Service des travaux publics et des Services techniques à la Ville de Deux-Montagnes, recommandant les entreprises suivantes selon les produits demandés, soit :

<b>Produits</b>	<b>Fournisseurs</b>	<b>Prix unitaire</b>	<b>TOTAL</b>
B1.11 – Polymère eau potable CSP-635	ERPAC	5,29 \$ / KG	± 8000 \$
F1.2 – Chlore cylindre 68KG	BRENNTAG	2,88 \$ / KG	± 20 000 \$
A2 – Sulfate d'aluminium 48.8% liquide Vrac	KEMIRA	0,205 \$ / KGL	± 35 000 \$
		<b>TOTAL</b>	<b>± 63 000 \$</b>

**Sur la proposition de Chantal Riopel  
Appuyée par Denis Bernier  
Il est résolu de :**

**ATTRIBUER** aux conditions prévues dans les documents d'appel d'offres GT2018-009 le contrat pour la fourniture de produits chimiques 2019 aux entreprises ayant déposé les plus basses soumissions conformes sur la base des prix unitaires inscrits au formulaire de soumission, suivant les quantités estimées, au montant approximatif de 63 000 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**6.2**

2018-11-416

**PROJET DE REMPLACEMENT/RÉHABILITATION DE CONDUITES DE DIVERSES RUES – PROGRAMME PRIMEAU**

**ATTENDU** que la Municipalité de Saint-Charles-Borromée a pris connaissance du Guide sur le programme PRIMEAU, volet 2, et doit respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;

**ATTENDU** que la Municipalité a présenté deux demandes d'aide financière portant les numéros de dossier 2025010 et 2025011;

**Sur la proposition de Chantal Riopel  
Appuyée par Denis Bernier  
Il est résolu de :**

**S'ENGAGER** à respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à la Municipalité de Saint-Charles-Borromée;

**S'ENGAGER** à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus associés à ces projets au programme PRIMEAU, volet 2;

**ASSUMER** tous les coûts non admissibles et les dépassements de coûts associés à ces projets au programme PRIMEAU, volet 2;

**AUTORISER** le dépôt des demandes d'aide financière au programme PRIMEAU, volet 2;

**AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Claude Crépeau, à signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

## 7.0

### SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT

### 7.1

2018-11-417

#### **RÈGLEMENT 2126-2018 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN DE REVOIR LES USAGES AUTORISÉS DANS LA ZONE C81 – ADOPTION**

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par M. Denis Bernier, lors de la séance ordinaire tenue le 17 septembre 2018, et qu'une assemblée de consultation a été tenue le 15 octobre 2018;

**ATTENDU** que M. le maire Robert Bibeau a expliqué l'objet, la portée et les conséquences de l'adoption du règlement;

**Sur la proposition de Louise Savignac  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu de :**

**ADOPTER** le règlement 2126-2018 modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de revoir les usages autorisés dans la zone C81;

Le texte du règlement 2126-2018 se retrouve dans le livre des règlements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

### 7.2

2018-11-418

#### **DEMANDE POUR LA COUPE D'UN ARBRE - AUTORISATION**

**ATTENDU** la demande de M. Alain Landreville afin de faire couper un arbre au 20, chemin du Golf Est;

**ATTENDU** l'orientation prise par les membres du conseil voulant que les arbres coupés doivent être remplacés;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Louise Savignac  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu de :**

**AUTORISER** le Service des travaux publics à faire abattre l'arbre situé dans l'emprise de rue en façade de la propriété sise au 20, chemin du Golf Est, et que la Municipalité en assume les coûts;

**QUE** la présente autorisation soit conditionnelle à ce que :

- 1) le propriétaire concerné s'engage à planter, dans la cour avant, un arbuste ou un petit arbre de moins de 5 mètres;
- 2) le propriétaire verse un dépôt de 100 \$ qui lui sera remis dès qu'il aura répondu à toutes les conditions de la convention signée avec la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

## 8.0

## SERVICE DES LOISIRS

### 8.1

2018-11-419

### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR – AUTORISATION POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

**ATTENDU** que la Municipalité de Saint-Charles-Borromée a pris connaissance du guide sur les règles et normes du *Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air* du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

**ATTENDU** les estimations produites par le directeur des Services techniques;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité souhaite améliorer et bonifier les sentiers du parc Casavant-Desrochers;

**Sur la proposition de Jean-Sébastien Hénault  
Appuyée par Denis Bernier  
Il est résolu de :**

**AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du *Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air* du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

**S'ENGAGER** à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus associés à son projet au programme;

**AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à signer les documents nécessaires pour le dépôt de la demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

## 8.2

2018-11-420

### PROGRAMME SKI-ADOS – SAISON 2018-2019 – TARIFICATION

**ATTENDU** le rapport SL-18-10 présenté par le coordonnateur au Service des loisirs, en date du 24 octobre 2018;

**ATTENDU** le programme Ski-Ados présenté dans le cadre de la programmation saisonnière du Service des loisirs;

**CONSIDÉRANT** le succès de ce programme à chaque saison auprès de la clientèle 12-17 ans;



**CONSIDÉRANT** les partenariats développés en 2016 avec les Villes de Joliette et Notre-Dame-des-Prairies pour le partage des coûts de transport et d'accompagnateurs, qui permettent de baisser de façon considérable la tarification, au bénéfice des citoyens;

**CONSIDÉRANT** qu'avant 2016, la portion assumée par la Municipalité pour ce programme était de plus de 7 000 \$;

**Sur la proposition de Jean-Sébastien Hénault  
Appuyée par Denis Bernier  
Il est résolu de :**

**ASSUMER** 45 % des coûts d'inscription de ce programme pour la clientèle charloise âgée de 12 à 17 ans qui se verra offrir le programme à 185 \$ au lieu de 336 \$, le tout pour une contribution de la Municipalité d'environ 3 500 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**8.3**  
2018-11-421

**CENTRE MULTISPORT – COMITÉ DE TRAVAIL –  
NOMINATION DES MEMBRES**

**ATTENDU** le rapport SL-18-11 rédigé par Pascal Tremblay, coordonnateur du Service des loisirs;

**ATTENDU** que le protocole d'entente prévoit, à l'article 6.3, la formation d'un Comité de travail formé de représentants de chacune des villes participantes, dont la Municipalité de Saint-Charles-Borromée, et de la Commission scolaire des Samares;

**CONSIDÉRANT** le départ de Mme France Rivest, qui était désignée représentante au Comité de travail, avec M. Pascal Tremblay en tant que substitut;

**Sur la proposition de Jean-Sébastien Hénault  
Appuyée par Denis Bernier  
Il est résolu de :**

**NOMMER** M. Pascal Tremblay, coordonnateur du Service des loisirs, à titre de représentant au Comité de travail du Centre multisport de Lanaudière, et Mme Véronique Houle, préposée aux loisirs, à titre de substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**8.4**  
2018-11-422

**SERVICE DES LOISIRS – CRÉATION D'UN POSTE DE  
TECHNICIENNE OU TECHNICIEN AUX LOISIRS**

**ATTENDU** le rapport préparé par M. Pascal Tremblay, coordonnateur du Service des loisirs;

**ATTENDU** les articles 4 et 27 de la convention collective entre la Municipalité et le SCFP section locale 4367;

**ATTENDU** la recommandation positive du comité des ressources humaines;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Janie Tremblay  
Il est résolu de :**

**ACCEPTER** la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier à l'effet :

- a) de modifier la structure du Service des loisirs en créant un poste régulier à temps plein de technicienne ou technicien aux loisirs;
- b) de modifier la grille d'évaluation des catégories d'emploi pour y inclure le poste de technicienne ou technicien aux loisirs dans la classe 4, avec 488 points d'évaluation;
- c) de modifier l'organigramme du Service des loisirs pour y inclure ledit changement;

**DÉCLARER** que l'ensemble des avantages et conditions d'emploi sont ceux prévus à la convention collective;

**AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à ouvrir un concours afin de pourvoir au poste de technicienne ou technicien aux loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**9.0**

**REQUÊTE**

**9.1**

2018-11-423

**SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE LANAUDIÈRE INC. – SOUTIEN FINANCIER**

**ATTENDU** la lettre de M. René Brouillette, président de la Société de généalogie de Lanaudière inc., datée du 28 septembre 2018, concernant une demande d'appui financier afin de mener à bien leur mission;

**ATTENDU** que les membres du conseil désirent encourager les buts poursuivis par cet organisme;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Chantal Riopel  
Appuyée par Janie Tremblay  
Il est résolu de :**

**AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à verser à la Société de généalogie de Lanaudière inc. la somme de 100 \$, dans le but de leur permettre de maintenir un service de qualité et toujours accessible pour la population lanauchoise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**9.2**

2018-11-424

**LÉGION ROYALE CANADIENNE – CAMPAGNE DU COQUELICOT 2018 – SOUTIEN FINANCIER**

**ATTENDU** la demande de participation municipale présentée par la Légion Royale Canadienne, filiale de Lanaudière n° 83, pour la Campagne du Coquelicot 2018;

**ATTENDU** que les membres du conseil désirent encourager les buts poursuivis par cet organisme;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx**

**Appuyée par Denis Bernier**

**Il est résolu de :**

**AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à verser à la Légion Royale Canadienne la somme de 70 \$ pour une couronne individuelle, dans le cadre de la Campagne du Coquelicot 2018, afin de venir en aide aux anciens combattants dans le besoin.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**10.0                    INFORMATIONS**

**10.1**                    Aide financière lors de sinistres réels ou imminents – Travaux de bris de couvert de glace – Dépôt

**10.2**                    Rapport des permis de construction du mois d'octobre 2018 – Dépôt

**11.0                    AUTRES SUJETS**

**12.0                    DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance se tiendra le lundi 19 novembre 2018, à 20 h.

**13.0                    LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 20 h 18.

*(Signé) Robert Bibeau*

Robert Bibeau

Maire

*(Signé) David Cousineau*

Me David Cousineau

Greffier et secrétaire-trésorier adjoint